



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUTE-SAVOIE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°74-2019-137

PUBLIÉ LE 30 AOÛT 2019

Sommaire

DSDEN 74

74-2019-08-28-008 - Arrêté DSDEN/SG/AA/2019-0026 relatif à la modification de la composition nominative du comité technique spécial départemental de la Haute-Savoie (3 pages)

Page 3

DSDEN 74

74-2019-08-28-008

Arrêté DSDEN/SG/AA/2019-0026 relatif à la modification
de la composition nominative du comité technique spécial
départemental de la Haute-Savoie

Direction des Services Départementaux
de l'Éducation Nationale
de la Haute-Savoie
Secrétariat Général
Références: SG/AA

Annecy, le 28 août 2019

LA DIRECTRICE ACADEMIQUE
DES SERVICES DE L'EDUCATION NATIONALE
DE HAUTE-SAVOIE

ARRÊTÉ DSDEN/SG/AA/2019-0026

relatif à la modification de la composition nominative du comité technique spécial départemental de la Haute-Savoie

L'inspectrice d'académie, directrice académique des services de l'éducation nationale de la Haute-Savoie,

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment les articles 8 bis et 9, ensemble loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n°2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat et notamment son article 31 ;

VU l'arrêté ministériel du 8 avril 2011 portant création du comité technique ministériel et des comités techniques des services déconcentrés du ministère chargé de l'éducation nationale modifié, en ses articles 6 et 7 ;

VU l'arrêté rectoral n°2018-54 du 03 juillet 2018 donnant délégation de signature à Mme Mireille Vincent directrice académique des services de l'éducation nationale de Haute-Savoie ;

VU l'arrêté du 04 juin 2018 fixant la date des élections professionnelles dans la fonction publique de l'État,

VU l'arrêté SG n° 2019-06 du 21 décembre 2018 relatif à la composition des comités techniques spéciaux départementaux de l'académie de Grenoble

VU les propositions des organisations syndicales

ARRETE

Article 1 : L'arrêté DSDEN/SG/AA/2019-0020 du 22 mai 2019 est modifié ainsi qu'il suit :

REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION

TITULAIRES

Mme VINCENT Mireille, directrice académique
Mme ACLOQUE Anne, secrétaire générale

REPRESENTANTS DES FEDERATIONS SYNDICALES

FSU :

Titulaires

Mme BOUNEMOURA Zahia
M. LECOMTE Sylvain
Mme JOURNAUD Corinne
Mme CLEMENCET Catherine

Suppléants

Mme GREPILLAT Tuuliki
M. RIMET Pascal
M. FOURNEYRON Mathieu
M. CHARTON Jean-Luc

SGEN-CFDT :

Titulaires

M. MARRA Charles
Mme UNAL Véronique
Mme BONMARIN Sandrine

Suppléants

Mme JORAT Véronique
M. ZIBELL Grégoire
M. FONTAINE Claude

UNSA :

Titulaires

M. FUSS Emmanuel

M. JOLY Julien

Suppléants

M. FRANCOIS Jean-Michel

Mme BUISSON Catherine

FNEC-FP-FO :

Titulaire

M. Franck GACHET

Suppléant

Mme HAMEL Julie

Article 2 : Le présent arrêté annule et remplace l'arrêté DSDEN/SG/AA/2019-0020 du 22 mai 2019

Article 3 : Mme la secrétaire générale de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Haute-Savoie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

La directrice académique des services de l'éducation nationale
de la Haute-Savoie


Mireille VINCENT